

Les accueils périscolaires gérés par la CCHF

Communes	Coordonnées
BROUCKERQUE	La Petite Maison - Rue Abbé de Béco Directrice : Sophie Denele Tél : 06 75 57 60 45 sophie.denele@cchf.fr
CAPPELLE- BROUCK	Les P'tit's Loups - Impasse du Presbytère Directrice : Amélie Acket Tél : 06 75 79 03 05 amelie.acket@cchf.fr
DRINCHAM	Ecole Salle Polyvalente - Sentier de l'école Directrice : Dorothee Rousseau Tél : 06 75 78 65 28 dorothee.rousseau@cchf.fr
HOLQUE	4 A route de Bourbourg Directrice : Christelle Marquis Tél : 06 75 83 39 58 christelle.marquis@cchf.fr
LOOBERGHE	Les Petites Canailles - Route de Cassel Directrice : Ludivine Cardinael Tél : 06 75 57 82 64 ludivine.cardinael@cchf.fr
MILLAM	Complexe scolaire - 133, rue de Merckeghem Directrice : Perrine Hochart Tél : 06 75 93 01 55 perrine.hochart@cchf.fr
ST MOMELIN	Ecole Publique - Rue de la Mairie Directrice: Laëtitia Millois Tél : 07 87 77 29 80 laetitia.millois@cchf.fr
ST PIERRE- BROUCK	Les Ch'tis Diablotins - 8, rue de la Gare Directrice : Patricia Laforge Tél : 06 75 81 03 31 patricia.laforge@cchf.fr

Communauté de Communes des Hauts de Flandre
Service Enfance Jeunesse : 760 route de Lynck
59630 Cappellebrouck
03 28 29 09 99 choix 4
www.cchf.fr
Page Facebook : @cchf.fr



Conception : CCHF
Service Communication
Crédits photos Fotolia
Juillet 2019



LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES

MATIN - MIDI - SOIR

L'accueil périscolaire

Il permet d'accueillir les enfants avant et après l'école, dans un cadre sécurisé.

Des animations, définies dans un projet pédagogique, sont mises en place par une équipe de professionnels qualifiés.

L'accueil périscolaire n'est pas un lieu adapté pour que les enfants y fassent leurs devoirs. De même le personnel n'est ni habilité, ni formé pour assurer cet accompagnement scolaire.

Horaires

	Matin	Midi	Soir
Lundi	7h30 - 8h45	12h - 13h45	16h30 - 18h30
Mardi	7h30 - 8h45	12h - 13h45	16h30 - 18h30
Jeudi	7h30 - 8h45	12h - 13h45	16h30 - 18h30
Vendredi	7h30 - 8h45	12h - 13h45	16h30 - 18h30

Tarifs

Les tarifs s'établissent **suivant votre quotient familial (QF)**, calculé en fonction de vos ressources et du nombre de parts composant votre foyer (pour l'obtenir, contacter la CAF).

Tarifs	QF < 369	370 < QF > 499	500 < QF > 700	701 < QF > 1000	1001 < QF > 1900	1901 < QF
Séance du matin	0.31 €	0.50 €	0.63 €	0.75 €	0.94 €	1.25 €
Séance du midi (1)	0.06 €	0.08 €	0.10 €	0.12 €	0.14 €	0.16 €
Séance du soir (2)	0.50 €	0.80 €	1 €	1.20 €	1.46 €	2 €

(1) Le coût de la séance du midi est pris en charge par les CCAS des communes.

(2) Il revient aux parents de prévoir les goûters.

Le Portail ENFANCE JEUNESSE

Inscription

Aucun enfant ne pourra être admis à l'accueil périscolaire s'il n'a pas été préalablement inscrit. Attention, l'accueil sur le temps du midi nécessite également une inscription. Pour cela :

1. Rendez-vous sur **www.cchf.fr**
2. Cliquez sur l'onglet **Portail ENFANCE JEUNESSE**
3. Pour accéder à votre compte famille, **renseigner votre identifiant et votre mot de passe**. Si vous ne possédez pas d'identifiant et de mot de passe, cliquez sur «Créer votre espace famille». Vous recevrez un mail avec votre identifiant et votre mot de passe.
4. **Compléter et renvoyer la fiche d'inscription** téléchargeable sur la page d'accueil de votre compte famille dans l'onglet «Infos/docu-ment», icône «formulaire».
5. A réception de cette fiche, **vous recevrez un mail** de la directrice de l'accueil périscolaire pour confirmer l'inscription de votre (vos) enfant(s). Attention ! Pensez à surveiller vos boites mails y compris les courriers indésirables, spams, ...)

Paiement

PRATIQUE !

Le prélèvement automatique

Nous vous proposons d'adhérer au prélèvement automatique.
Il vous suffit de joindre un Relevé d'Identité Bancaire avec votre fiche d'inscription.

Chaque mois, **vos factures seront consultables sur votre compte famille** (vous serez prévenus par mail).

Les paiements espèce, chèque à l'ordre du Trésor Public, CESU (uniquement pour les enfants de moins de 6 ans) seront toujours possibles auprès de la responsable de l'accueil périscolaire.